

La CRÉO souligne le départ à la retraite de M. Pierre Ricard...

Lors de la dernière rencontre, les membres du conseil d'administration de la CRÉO ont souligné le départ à la retraite de monsieur Pierre Ricard, directeur régional du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de l'Outaouais (MAMROT). Depuis plus de 32 ans, M. Ricard a contribué de façon significative au développement et à l'avancement de l'Outaouais et de ses municipalités.

À titre de directeur régional du MAMROT, il a été au cœur de l'application de la Loi 34 menant à la mise en place de la CRÉO en mars 2004, et s'est fait porte-parole de la vision commune que porte la région en regard de la régionalisation et de la décentralisation, tout en étant un ardent défenseur des principes et valeurs qui s'y rattachent.

M. Ricard a également contribué de façon importante aux travaux du CA et à l'avancement de la CRÉO, notamment dans la mise en place des commissions régionales, et par la suite, en participant aux travaux de la Commission Culture, Loisir, Sport, et plus récemment, de la Commission Protection de l'environnement, Aménagement du territoire et Transports.

Ces 5 dernières années, c'est aussi et surtout à titre de président de la conférence administrative régionale de l'Outaouais (CARO) que sa contribution a été la plus importante. En faisant preuve d'un grand leadership dans l'harmonisation des travaux menés par les ministères en région, M. Ricard a été d'une grande aide dans l'élaboration, la ratification et la mise en œuvre de nombreuses ententes spécifiques et autres projets structurants.

La région de l'Outaouais est reconnaissante pour sa contribution importante et lui souhaite qu'elle lui rende au centuple lorsqu'il profitera de ces journées de liberté pour la revisiter et en apprécier les avantages et les attraits qu'il a aidé à bâtir toutes ces années.

...Et souhaite la bienvenue à trois nouveaux employés

Les membres du conseil d'administration ainsi que l'équipe interne de la CRÉO désirent souhaiter la bienvenue à trois nouveaux agents de développement, qui se sont récemment joints à l'équipe:

Mme Frédérique Delisle est en charge des dossiers Égalité Femmes Hommes et voit notamment à la mise en œuvre et au renouvellement de l'Entente spécifique en la matière ;

Mme Marianne Gagnier s'est jointe à l'équipe de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO) et s'occupe de la mise en œuvre du PRDIRT pour les volets Faune, Villégiature et Activités récréotouristiques ;

M. Pierre Legros est en charge des dossiers de Solidarité et d'Inclusion sociale et voit notamment à l'élaboration du plan d'action régional de lutte à la pauvreté.

Attraction et rétention de la main d'œuvre: Rapport des consultations disponible

Le rapport des consultations territoriales sur l'attraction et la rétention de la main d'œuvre est maintenant disponible.

Celui-ci présente les consensus relevés et les pistes de solutions que chaque territoire entend explorer pour répondre aux défis actuels et futurs de recrutement et de rétention d'une main d'œuvre compétente et qualifiée, notamment dans les administrations publiques et municipales de la région.

Le rapport complet est disponible sur le site web de la CRÉO:
www.cre-o.qc.ca

Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a publié un *Guide de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable* à l'attention des municipalités locales, des MRCs et des communautés métropolitaines.



Ce guide vise à améliorer la capacité de ces organisations à prendre en compte les principes de développement durable dans leurs planifications et leurs interventions en aménagement du territoire.

Pour élaborer ce guide, le ministère a inventorié de nombreuses planifications et plans d'action réalisées par ces organisations entre 2002 et 2007. Ils ont ensuite répertorié quinze exemples pour lesquels il s'est avéré que l'énoncé de vision et les orientations de développement avaient exercé une influence substantielle sur les documents de planification produits en aval.

Chaque section répertorie des pratiques québécoises intéressantes qui illustrent le plus adéquatement possible les bonnes pratiques à mettre en œuvre dans un exercice de planification territoriale. La CRÉO est fière de constater que la vision commune de la région exprimée dans la PSR 2007-2012 y figure à titre d'exemple (pages 29-30) et que le guide sur les algues bleu-vert est illustré à titre de projet concret. Vous trouverez ce guide au lien web suivant :

www.mamrot.gouv.qc.ca

À SURVEILLER

LUNDI - 6 décembre 2010

Conseil d'administration de la CRÉO 10h00
Maison de l'Outaouais, 394 boul. Maloney Ouest, Gatineau

VENDREDI - 21 janvier 2011

FORUM INTERSECTORIEL de la CRÉO 9h00
Lieu à confirmer